CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

48e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 26-30 janvier 2015

**SC48-15**

**Document d’information : Évaluation de l’efficacité de la gestion pour les Sites Ramsar**

**Action requise :**

* Le Comité permanent est invité à prendre note des questions soulevées dans ce document, dans le contexte du projet de résolution intitulé « Évaluer et garantir la gestion efficace et la conservation des Sites Ramsar » (SC48-25).

**Contexte**

1. Pour que la gestion des Sites Ramsar soit efficace, il faut que les administrateurs de sites puissent anticiper les problèmes et y réagir rapidement. Pour étayer ce processus, ils sont priés de conduire des évaluations régulières et ouvertes de l’efficacité de la gestion des sites pour tirer les leçons aussi bien de leurs succès que de leurs échecs. Ils ont à leur disposition, pour ce faire, une panoplie d’outils d’évaluation de l’efficacité de la gestion des aires protégées (EGAP).

**Appliquer l’EGAP aux Sites Ramsar**

1. L’évaluation de l’efficacité de la gestion des aires protégées s’est imposée à la fois aux administrateurs des sites et aux organismes de financement car elle permet de démontrer que les valeurs des aires protégées sont réellement conservées et que les communautés locales en tirent des avantages ([Leverington *et al*., 2010a](#_ENREF_6); [Geldmann *et al*., 2013](#_ENREF_4)).
2. L’EGAP évalue principalement la mesure dans laquelle une aire protégée préserve réellement les valeurs et atteint ses buts et objectifs. L’expression ‘efficacité de la gestion’ reflète trois thèmes fondamentaux :

i) les questions relatives à la conception aussi bien de chaque site que des réseaux d’aires protégées;

ii) la pertinence et la justesse des systèmes et processus de gestion; et

iii) la production de résultats pour les aires protégées, y compris la conservation des valeurs (Cadre CMAP-UICN d’évaluation de l’efficacité de la gestion, [Hockings *et al*., 2006](#_ENREF_5)).

1. L’EGAP est aujourd’hui un élément clé des progrès vers la réalisation de la Décision X/31, paragraphe 19 a) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui invite les Parties contractantes à : « Continuer à multiplier et institutionnaliser les évaluations de l’efficacité de la gestion avec pour objectif d’évaluer 60 pour cent de la superficie totale des aires protégées avant 2015, à l’aide de différents outils nationaux et régionaux, et à communiquer les résultats à la Base de données mondiale sur l’efficacité de la gestion tenue par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE WCMC) » (Traduction fournie par le Secrétariat Ramsar).
2. Le Plan stratégique 2009-2015 de la Convention de Ramsar demande également des évaluations de l’efficacité de la gestion :

« *STRATÉGIE 2.5 Efficacité de la gestion des sites Ramsar:*

Examiner tous les sites actuellement inscrits sur la Liste de Ramsar afin d’établir l’efficacité des dispositions de gestion, conformément au Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l’évolution de la Liste des zones humides d’importance internationale. (PC, GEST)

*Domaine de résultats clé*

D’ici à 2015, toutes les Parties, à l’aide du Cadre stratégique, auront revu tous leurs sites Ramsar et confirmé que tous remplissent les dispositions du Cadre stratégique ou auront identifié les sites qui ne les remplissent pas, en vue de prendre des mesures correctives. (National : PC; infranational : administrateurs des zones humides)»

1. Plus de 90 méthodologies d’EGAP différentes ont été enregistrées dans le monde entier mais beaucoup sont conçues pour un pays particulier ou un organisme et quelques-unes seulement ont été largement appliquées au plan international. La plupart sont fondées sur le Cadre CMAP-UICN d’évaluation de l’efficacité de la gestion qui souligne l’importance de mesurer les six éléments différents de la gestion (voir figure 1 ci‑dessous) pour comprendre ce que réalise la gestion, ses forces et ses faiblesses et les moyens de l’améliorer. Ce cycle s’appuie sur l’idée que la gestion commence par la compréhension du contexte du site (valeurs, menaces et influences sociopolitiques); poursuit avec la conception et la planification du site; et nécessite des contributions adéquates (financement, personnel, installations et information) ainsi que des processus de gestion appropriés (politiques, procédures et actions) pour obtenir des produits (biens et services) et en conséquence, des résultats écologiques et sociaux.

Figure 1 : Le cycle de l’efficacité de la gestion, tiré du Cadre CMAP-UICN d’évaluation de l’efficacité de la gestion



1. Parmi les six éléments, il est clair que ce sont les résultats qui sont les plus importants; de bonnes ressources, une bonne planification et de bons processus ne sont guère utiles si les caractéristiques écologiques et les avantages écosystémiques ont disparu. Les spécialistes de la conservation s’efforcent actuellement de garantir que les résultats de la gestion soient mesurés de manière objective, par exemple par l’imagerie par satellite et des études quantitatives.
2. La méthode CMAP-UICN est axée sur la mesure des résultats mais elle adopte comme prémisse que l’information sur le contexte de gestion, la planification, les intrants, les processus et les extrants sont également d’importance vitale. Ces paramètres n’éclaircissent pas seulement la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints mais donnent aussi des orientations sur la manière d’améliorer la gestion et ce qui peut être amélioré. Cette réflexion est d’importance critique si l’on veut améliorer la gestion à l’avenir.

**Quelle méthodologie EGAP convient aux Sites Ramsar?**

1. Lors d’un atelier intitulé « Développement de critères de gestion et d’un processus d’évaluation de l’efficacité de la gestion pour les Sites Ramsar », réuni à Bangkok en juin 2014, les moyens d’introduire l’EGAP dans le réseau des Sites Ramsar ont été discutés et des recommandations ont été faites quant à la meilleure approche.
2. Les participants à l’atelier ont examiné quatre options :
3. **Établissement de rapports communs (méthodes multiples) :** Compiler tout ce qui est fait au niveau des sites dans le cadre d’un « formulaire commun de rapport », où les indicateurs de chaque méthodologie sont attribués à des indicateurs principaux généraux qui s’appliquent à toutes les méthodes. Plus de 4000 évaluations de l’efficacité de la gestion réalisées avec 50 méthodologies différentes ont été analysées selon cette approche et ont fait l’objet de rapports ([Leverington *et al*., 2010a](#_ENREF_6)). La méthodologie présente l’avantage d’utiliser tous les travaux déjà réalisés ou entrepris par les administrateurs de sites mais aboutit à un ensemble de données inégales et la capacité d’analyse de l’information est relativement limitée. Les Sites Ramsar sont tout juste en train d’embarquer dans le projet sur l’efficacité de la gestion de sorte qu’il existe une véritable possibilité de compiler un ensemble d’informations plus complet et plus utile et, en conséquence, cette option ne semble pas être la meilleure.
4. **Appliquer une méthode existante :** Adopter directement une méthodologie existante, comme l’Outil de suivi de l’efficacité de la gestion (METT, [Stolton *et al*., 2007](#_ENREF_7)), l’évaluation rapide et la priorisation de la gestion des aires protégées (RAPPAM, Ervin 2003) ou l’Évaluation de la Perspective pour le patrimoine mondial ([Anonyme, 2012](#_ENREF_1)), ou modifier légèrement ces méthodologies afin qu’elles soient applicables aux Sites Ramsar.
5. **Modifier les méthodes existantes :** Associer deux méthodologies ou plus avec de légères modifications ou des modules additionnels : par exemple, une association METT—RAPPAM pour profiter de ce qu’il y a de mieux dans les deux méthodologies.
6. **Nouvelle méthode :** Élaborer une nouvelle méthode si l’évaluation des méthodes existantes détermine qu’aucune d’entre elles ne convient au réseau de Sites Ramsar.
7. L’option (c) a été recommandée car elle permet d’utiliser des méthodologies bien documentées et éprouvées tout en tenant pleinement compte des besoins spécifiques des Sites Ramsar. Avec le temps, on obtiendra un ensemble de données cohérent pouvant révéler des schémas communs aux sites et des tendances à long terme.
8. Les méthodes METT et RAPPAM ont été identifiées comme les plus prometteuses du point de vue tant de la possibilité de les adapter que de les associer et elles ont été appliquées par de nombreux pays et des milliers d’aires protégées pendant plus d’une décennie. Elles remplissent la plupart des critères établis pour des évaluations réussies et robustes comme le montre le tableau 1 ci‑dessous. Toutefois, toutes deux manquent de détails pour ce qui est de l’évaluation des résultats et de l’établissement clair de liens entre les valeurs pour l’évaluation de la gestion.
9. Les participants à l’atelier ont recommandé l’adoption de la méthode METT, de préférence à la méthode RAPPAM, en ajoutant quelques questions ou modules et adaptations pour traiter directement les besoins des Sites Ramsar (tels que la coopération entre différents organismes travaillant à la gestion d’un site). Le METT est préféré à la méthode RAPPAM car il est conçu pour une évaluation site par site, nécessite une étude de plus courte durée et il est très largement appliqué dans le monde entier, notamment dans toutes les aires protégées où travaillent le FEM et la Banque mondiale. À noter que si le Secrétariat le souhaitait particulièrement, quelques questions relevant de la méthode RAPPAM pourraient être ajoutées au module Ramsar additionnel.
10. Les participants ont recommandé des amendements mineurs au libellé pour que le sens des questions de l’étude soit très clair (par exemple, pour préciser si une question s’applique au Site Ramsar dans son entier ou à des aires protégées ou autres formes de juridiction en son sein). À noter que cette différence de libellé est tout à fait mineure et n’a pour seul objet que d’assurer un peu plus de clarté. Les résultats des évaluations utilisant l’outil modifié resteront comparables aux autres évaluations METT.
11. Les participants ont aussi recommandé de compléter le METT avec des versions adaptées de *Workbook One* (qui énumère les valeurs clés) et *Workbook Four* (statut et tendance des valeurs clés) de la Perspective UICN pour le patrimoine mondial, à l’adresse [www.worldheritageoutlook.iucn.org](http://www.worldheritageoutlook.iucn.org). Le METT ne comprend pas d’analyse détaillée des résultats mais l’Évaluation de la Perspective récemment conçue utilise une approche acceptée et bien référencée ([Parrish *et al*., 2003](#_ENREF_8)) pour faire rapport sur le statut et les tendances des valeurs clés.
12. En conséquence, l’Outil de suivi de l’efficacité de la gestion des Sites Ramsar (R-METT) résultant pourrait comprendre :
13. le METT existant avec des amendements mineurs au libellé pour que toutes les questions soient très claires dans le contexte de Ramsar;
14. un module METT additionnel, au besoin, pour traiter les questions spécifiques à Ramsar; et
15. un module adapté du module ‘valeurs et résultats’ de la Perspective UICN pour le patrimoine mondial.

**Tableau 1 : Critères pour réussir les évaluations avec comparaison de trois méthodologies et des besoins de Ramsar (**[**Leverington *et al*., 2010b**](#_ENREF_6)**)**

| **Critères** | **METT** | **RAPPAM** | **Perspective UICN pour le patrimoine mondial** | **Besoins de Ramsar**  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Niveau d’évaluation (site ou réseau) de la méthode*** | Niveau du site avec des ateliers au niveau du site : les résultats au niveau du site peuvent être combinés pour donner des résultats à plus grande échelle. | Comprend des données aussi bien au niveau du site qu’au niveau du réseau : en général des ateliers nationaux ou à l’échelle du réseau  | Niveau du site mais des résultats colligés et résumés sont présentés.  | Niveau du site, dans l’idéal, mais résultats colligés pour les pays et les régions  |
| ***Méthode utile et pertinente pour améliorer la gestion des aires protégées :* fournit des explications et révèle des schémas; et améliore la communication, les relations et la sensibilisation.** | L’outil s’est avéré utile et pertinent et révèle des schémas sur la durée. Les rapports ne sont pas souvent compilés mais peuvent être très utiles (p. ex., Afrique du Sud)  | Excellente pour comprendre les principales questions à l’échelle d’un pays et pour la comparaison entre les sites. A été appliquée à des occasions multiples au Brésil afin de révéler des tendances. Les rapports sont utiles aux acteurs. | Comme il s’agit d’un nouvel outil, son utilité pour améliorer la gestion n’est pas encore démontrée. Toutefois, le processus et le site web qui présente la Perspective semblent être utiles.  | Important de pouvoir comprendre l’image globale de la gestion et de recommander les améliorations nécessaires. Une bonne communication des résultats est possible grâce aux ressources du Secrétariat Ramsar et les moyens comprennent le site web et Facebook.  |
| ***Méthode logique et systématique :* cadre logique et accepté avec une approche équilibrée**  | Oui, l’outil est lié au cadre CMAP-UICN mais les données résultantes ne sont pas suffisamment soulignées. | Oui, basée sur le cadre CMAP-UICN mais les données résultantes ne sont pas suffisamment soulignées. | Oui, basée sur le cadre CMAP-UICN avec un accent fort mis sur les valeurs, les menaces et les résultats. | Soit le METT, soit la méthode RAPPAM pourrait fonctionner en tant que cadre équilibré à condition d’être associés à l’Évaluation de la Perspective. |
| ***Méthode fondée sur de bons indicateurs,* qui sont intégrés, équilibrés et utiles** | Oui, mais très bref avec en général une seule question par thème.  | Oui : utilise plus de questions par thème de sorte qu’elle donne peut-être un tableau plus complet  | La planification, les intrants, les processus et les résultats ne sont pas couverts en profondeur. Les indicateurs de menaces et de résultats sont clairs et utiles dans toutes les situations  | Comme ci-dessus |
| ***Méthode précise :* fournissant une information exacte, objective, cohérente et à jour** | Dépend du processus : amélioré si exécuté en atelier avec une bonne représenta-tion d’acteurs et en utilisant de bonnes données de base  | Dépend des processus et des données qui la sous-tendent mais toujours vérifiée par des pairs dans des ateliers concernant de multiples AP.  | Dépend des processus et des données qui la sous-tendent. | Important de valider les données (c.‑à‑d. utilisation de sources d’information multiples) et d’ajouter des mesures objectives dans la mesure du possible  |
| ***Méthode pratique* à appliquer avec les ressources disponibles donnant un bon équilibre entre la mesure, l’établissement de rapports et la gestion**  | Oui | Oui | Peut être plus consomma-trice de temps  | Doit être pratique et pas trop consommatrice de temps pour ne pas empiéter sur d’autres besoins d’établissement de rapports lorsqu’un site a d’autres désignations (p. ex., aire protégée nationale)  |
| ***Méthode faisant partie intégrante d’un cycle de gestion réel :* liée à des valeurs, objectifs et politiques définis et partie de la planification stratégique, de la planification des parcs et des cycles d’activités et financiers**  | Peut-être, mais peu de liens entre les valeurs et l’évaluation dans le questionnaire  | Peut-être, mais peu de liens entre les valeurs et l’évaluation dans le questionnaire  | Oui, si associée à une évaluation plus détaillée des processus, etc.  | Possibilité de créer une évaluation qui soit utile à l’ensemble du cycle de gestion et forme un tout avec les besoins de planification et de suivi  |
| ***Méthode axée sur la solution des questions de gestion clés* qui, si elles restent non résolues, affectent les objectifs de conservation**  | Dans une certaine mesure mais il s’agit d’un outil standard | Dans une certaine mesure mais il s’agit d’un outil standard | N’est pas un objectif | Les besoins spécifiques de Ramsar comprennent : questions de gestion des bassins versants et transfrontalières, coopération entre les acteurs clés. |
| ***Méthode coopérative :* avec une bonne communication, un travail d’équipe et la participation des administrateurs et acteurs des aires protégées à toutes les étapes du projet si possible**  | Peut-être – dépend de l’application  | Comme un seul atelier est généralement organisé pour de multiples sites, tend à être globalement moins inclusive  | Peut-être – dépend de l’application | Coopération vitale, en particulier pour les sites où il y a de multiples niveaux de gestion et de nombreux acteurs  |
| ***Méthode axée sur une communication positive et opportune et l’application des résultats***  | Oui, en particulier si elle est répétée et utilisée dans un cycle de projet, p. ex., par le FEM. | Peut-être, mais souvent une seule étude dont on ignore les résultats.  | Oui – pilotée par les besoins de la Perspective  | Oui, pilotée par les besoins de Ramsar  |

**Mise en œuvre de l’Outil Ramsar (R-METT)**

1. L’Outil de suivi de l’efficacité de la gestion des Sites Ramsar (R-METT) devrait être mis au point dans un petit atelier bien dirigé, auquel participeraient des administrateurs de sites, des partenaires de la gestion et des acteurs clés, y compris des représentants des communautés locales et autochtones, s’il y a lieu. Certes, cette approche est plus consommatrice de temps et de ressources qu’une étude théorique mais les résultats sont plus fiables et le processus lui-même offrira des avantages, y compris une communication améliorée entre les administrateurs et une compréhension commune des problèmes.
2. L’attention devrait être accordée, dès le début, aux processus de vérification et de validation des données afin d’encourager l’exactitude et d’atténuer le plus possible la manipulation des notations pour forcer un résultat souhaité. Il convient d’encourager les participants à remplir les encadrés « justification », « sources » et « commentaires » afin que les motivations des notations soient clairement documentées et les mesures de gestion dûment orientées.
3. Les rapports devraient inclure des graphiques et des tableaux des notations, l’interprétation des résultats et des recommandations pour les actions de gestion futures. Des rapports pour chaque site ou pour des groupes de sites dans un pays donné ou une région particulière pourraient être produits s’il s’agit de mieux responsabiliser les administrateurs et les planificateurs, d’améliorer la communication entre acteurs et la gestion, et d’étayer la partie « Contexte » du cycle d’efficacité de la gestion (figure 1).
4. Des orientations en ligne et imprimées semblables aux lignes directrices pour l’Évaluation de la Perspective pour le patrimoine mondial sont recommandées de même qu’une certaine formation des « formateurs » au R-METT qui assistent aux ateliers.
5. Le R-METT devrait être appliqué régulièrement, par exemple tous les trois ans, selon un calendrier cohérent (c.‑à‑d. que toutes les évaluations devraient être menées dans une période de trois à six mois).
6. L’élaboration éventuelle d’un outil d’étude du R-METT en ligne pouvant automatiquement générer des analyses et des graphiques est fortement recommandée. L’on pourrait ainsi diminuer le plus possible le temps passé à saisir les données et à les vérifier, et la rétroinformation, pour les administrateurs de sites et les coordinateurs nationaux, pourrait être rapidement générée. Cet outil devrait aussi pouvoir générer des études imprimées et des versions en Word et Excel pour les administrateurs de sites ou les modérateurs d’atelier qui préfèrent travailler ‘hors ligne’.

**Rapport dans la section 4 du Rapport national Ramsar pour la COP**

1. Actuellement, les Parties contractantes font rapport sur l’état des Sites Ramsar dans la section 4, facultative, du Rapport national qui est présenté à chaque COP. Il est proposé que pour la COP13, cette section soit totalement intégrée dans le formulaire de Rapport national.
2. Il est également proposé d’ajouter une colonne au tableau de la section 4 pour permettre aux Parties de faire rapport sur une évaluation de l’efficacité de la gestion de leur(s) Site(s) Ramsar.

**Références**

Anonymous, 2012. IUCN Conservation Outlook Assessments - Guidelines for their application to natural World Heritage Sites. Version 1.3. IUCN.

CBD COP 10 Decision X/2, 2010. Strategic Plan for Biodiversity 2011-2020 and the Aichi Biodiversity Targets. Convention on Biological Diversity.

Ervin, J., 2003. WWF: Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management (RAPPAM) Methodology. WWF, Gland, Switzerland.

Geldmann, J., Barnes, M., Coad, L., Craigie, I.D., Hockings, M., et al., 2013. Effectiveness of terrestrial protected areas in reducing habitat loss and population declines. Biological Conservation 161, 230-238.

Hockings, M., Stolton, S., Dudley, N., Leverington, F. and Courrau, J., 2006. Evaluating effectiveness: a framework for assessing the management of protected areas. Second edition. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.

Leverington, F., Costa, K., Pavese, H., Lisle, A. and Hockings, M., 2010a. A Global Analysis of Protected Area Management Effectiveness. Environmental Management 46, 685-698.

Leverington, F., Costa, K.L., Courrau, J., Pavese, H., Nolte, C., et al., 2010b. Management effectiveness evaluation in protected areas: a global study. Second edition. University of Queensland, IUCN- WCPA, TNC, WWF, St Lucia, Australia.

Parrish, J., Braun, D.P. and Unnasch, R.S., 2003. Are we conserving what we say we are: measuring ecological integrity within protected areas. BioScience 53, 851-860.